

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01963

Numéro SIREN : 504 673 971

Nom ou dénomination : 3 C EXPERTS

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2021 sous le numéro de dépôt 19644



Sas 3C EXPERTS

685 Route Impériale
34670 BAILLARGUES

COMPTES ANNUELS

DU 01/07/2020 AU 30/06/2021

CABINET CBM ET ASSOCIÉS

78 Allée John Napier - Ensemble immobilier L'Atrium - 34000 MONTPELLIER
18 avenue Maréchal Joffre - 34240 LAMALOU LES BAINS
contact@cabinetcbm.com
04 99 58 37 40

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan et compte de résultat	4
Soldes Intermédiaires de gestion	13
Annexes	15
Liasse fiscale 2065 - année 2021	22
Liasse 2572 - Année 2021	36
Liasse 1330 CVAE	39
Liasse 1329 CVAE	43

Sas 3C EXPERTS

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise Sas 3C EXPERTS pour l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	361 154,27 Euros
chiffre d'affaires	563 063,44 Euros
résultat net comptable	6 541,36 Euros

Fait à MONTPELLIER
Le 30/08/2021

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet SARL CABINET CBM & ASSOCIES

C.B.M. ET ASSOCIES
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
78 Allée John Napier - L'Atrium
34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 58 37 40
contact@cabinetcbm.com

Sas 3C EXPERTS

Bilan et compte de résultat

Bilan et compte de résultat

Sas 3C EXPERTS

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 769,80	6 769,80			110,83	0,04
205000 CONCESSIONS.BREVETS LICENCES	6 769,80		6 769,80	1,87	6 769,80	2,48
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		6 769,80	-6 769,80	-1,86	-6 658,97	-2,43
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	33 209,52	14 616,82	18 592,70	5,15	19 929,19	7,30
215700 AGENCEMENTS AMENAG MAT OUTILLAGE	33 209,52		33 209,52	9,20	30 518,32	11,18
281500 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE		14 616,82	-14 616,82	-4,04	-10 589,13	-3,87
Autres immobilisations corporelles	28 003,92	18 847,48	9 156,44	2,51	3 508,67	1,29
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	188,62		188,62	0,05		
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	21 578,70		21 578,70	5,97	16 060,09	5,98
218400 MOBILIER	6 236,60		6 236,60	1,73	3 493,48	1,28
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		51,35	-51,35	-0,00		
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		16 090,83	-16 090,83	-4,45	-14 445,59	-5,28
281840 AMORT. MOBILIER		2 705,30	-2 705,30	-0,74	-1 599,31	-0,58
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00	1,38	5 000,00	1,83
275500 CAUTIONNEMENTS VERSES	5 000,00		5 000,00	1,38	5 000,00	1,83
TOTAL (I)	72 983,24	40 234,10	32 749,14	9,07	28 548,69	10,46
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					760,60	0,28
409100 FOURNISSEURS ACOMPTE					760,60	0,28
Clients et comptes rattachés	260 091,27		260 091,27	72,02	182 234,18	66,75
411000 CLIENTS	81 874,40		81 874,40	22,67	78 158,18	28,03
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	178 216,87		178 216,87	49,35	104 076,00	38,12
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	326,45		326,45	0,09	114,80	0,04
401000 FOURNISSEURS	326,45		326,45	0,09		
401200 FOURNISSEURS SS TVA					114,80	0,04
. Personnel	196,74		196,74	0,05		
425000 PERSONNEL AVANCE ET ACOMPTE	196,74		196,74	0,05		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						

Sas 3C EXPERTS

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 265,86		7 265,86	2,01	4 343,41	1,59
445665 TVA DEDUCTIBLE ABS	6 934,45		6 934,45	1,92	4 087,45	1,50
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	331,41		331,41	0,09	255,96	0,09
. Autres	853,35		853,35	0,24	1 722,87	0,63
409800 FOURNISSEUR AVOIR A RECEVOIR	186,61		186,61	0,05		
443000 ETAT SUBV CHOMAGE PARTIEL					1 722,87	0,63
448700 ETAT PRODUIT A RECEVOIR	666,74		666,74	0,18		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance	59 671,46		59 671,46	16,52	55 270,07	20,25
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	59 671,46		59 671,46	16,52	55 270,07	20,25
TOTAL (II)	328 405,13		328 405,13	90,03	244 445,93	89,54
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	401 388,37	40 234,10	361 154,27	100,00	272 994,62	100,00

Sas 3C EXPERTS

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :) 101000 CAPITAL	15 000,00 15 000,00	15 000,00 15 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale 106100 RESERVE LEGALE	1 500,00 1 500,00	1 500,00 1 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau 110000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	24 363,63 24 363,63	37 315,47 37 315,47
Résultat de l'exercice	6 541,36	-12 951,84
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	47 404,99	40 863,63
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
· Emprunts	46 527,05	11 323,21
164000 EMPRUNT SG 5700 EUROS		1 180,01
164001 EMPRUNT SG 13354.33	5 003,52	7 775,56
164002 EMPRUNT SG 4000 EUROS	1 523,53	2 367,64
164003 EMPRUNT PGE	40 000,00	
· Découverts, concours bancaires	22 591,03	29 711,04
512000 BANQUE BP	4 467,17	2 884,04
512100 BANQUE HSBC	5 463,64	8 337,68
512110 BANQUE SG	12 660,22	18 489,32
Emprunts et dettes financières diverses		
· Divers		
· Associés	9 500,00	
455001 COMPTE COURANT O GUILLAUMALT	9 500,00	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 789,00	26 093,37
401000 FOURNISSEURS	37 423,03	19 918,24
401300 FOURNISSEURS MULTIPALEMENT		4 634,55
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	3 365,97	1 540,58
Dettes fiscales et sociales		
· Personnel	22 678,63	20 321,27
421000 PERS REMUNERATIONS DUES	3 486,23	4 288,02
427000 PERSONNEL OPPOSITION	810,40	896,25

Sas 3C EXPERTS

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)
428200 PERS CONGES A PAYER	18 382,00	15 137,00
Organismes sociaux	15 341,27	13 206,43
431000 SECURITE SOCIALE	7 050,16	4 745,85
437300 MEDERIC	1 914,44	1 345,76
437310 MUTUELLE CADRE	1 330,74	1 269,06
437320 MEDERIC PREVOYANCE	680,46	550,98
437330 GENERALI	576,90	359,94
438200 ORG.SOC. CONGES A PAYER	2 411,24	3 841,47
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	1 377,33	1 093,37
Etat, impôts sur les bénéfices	841,25	
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	841,25	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	50 307,36	34 584,44
445510 ETAT TVA A DECAISSER	7 378,00	4 212,00
445621 AUTRES TVA DEDUCTIBLE	122,13	
445713 TVA COLLECTEE 20%	13 104,42	13 026,44
445870 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	29 702,81	17 346,00
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 338,87	2 596,57
442100 IMPOT - PAS	477,87	793,57
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 861,00	1 803,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 366,35	
411000 CLIENTS	3 248,75	
467101 REMBT DE FRAIS OG	117,60	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	99 468,47	94 294,66
467000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	99 468,47	94 294,66
TOTAL(IV)	313 749,28	232 130,99
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	361 154,27	272 994,62

Sas 3C EXPERTS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	180 234,87		180 234,87	32,01	141 078,89	29,33	39 156	27,75
707110 VENTES LICENCES DUA SAGE	13 126,54		13 126,54	2,33	7 754,69	1,61	5 372	69,28
707112 VENTES DSU	15 029,37		15 029,37	2,67	15 030,10	3,12	-1	-0,00
707113 REABONNEMENT SAGE	150 976,95		150 976,95	26,81	116 258,37	24,17	34 718	29,86
707120 LICENCES DEL SAGE					1 381,06	0,29	-1 381	-100,00
707200 VENTES DE MARCHANDISES TECHNIQUES	1 102,01		1 102,01	0,20	654,67	0,14	448	69,50
Production vendue biens								
Production vendue services	382 828,57		382 828,57	67,99	339 915,28	70,67	42 913	12,62
704000 ETUDES ET PRESTATIONS	3 737,61		3 737,61	0,86	19 590,00	4,07	-15 853	-80,91
704100 SERVEUR EXTERNALISABLE	16 755,60		16 755,60	2,99	17 770,40	3,99	-1 015	-5,70
704200 PRESTATIONS INTERSA	16 588,90		16 588,90	2,95	15 094,50	3,14	1 494	9,90
706000 PRESTATIONS SAGE	31 119,45		31 119,45	5,53	59 413,80	12,35	-28 294	-47,51
706001 CONTRAT TICKET SAGE	177 402,59		177 402,59	31,51	101 495,53	21,10	75 907	74,79
706200 PRESTATIONS TECHNIQUE					350,00	0,07	-350	-100,00
706300 FORMATIONS NC	2 172,50		2 172,50	0,39	3 779,75	0,79	-1 607	-42,51
706310 FORMATIONS CONVENTIONNEES	17 757,75		17 757,75	3,15	23 603,90	4,91	-5 846	-24,76
706600 EXTERNALISATION PAIE	116 920,87		116 920,87	20,76	98 727,68	20,53	18 193	19,43
706601 TRAVAX COMPLEMENTAIRES PAIEMENTS					-950,00	-0,19	950	-100,00
708500 PORTS & FRAIS FACTURES	373,30		373,30	0,07	1 039,72	0,22	-666	-64,09
Chiffres d'Affaires Nets	563 063,44		563 063,44	100,00	480 994,17	100,00	82 069	17,06
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			25 085,15	4,46	6 434,86	1,34	18 651	289,88
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION			2 208,61	0,39	352,26	0,07	1 856	527,27
791100 LJ PREVOYANCE			6 745,83	1,20			6 745	N/S
791200 AVANTAGES EN NATURE			8 130,71	1,44	6 082,60	1,26	2 048	39,87
791300 AIDE ETAT			8 000,00	1,42			8 000	N/S
Autres produits			10,87	0,00	12,24	0,00	-2	-16,66
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE			10,87	0,00	12,24	0,00	-2	-16,66
Total des produits d'exploitation (I)			588 159,46	104,46	487 441,27	101,34	100 718	20,66
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			86 505,84	15,36	75 968,32	15,79	10 537	13,87
607110 LICENCES DUA SAGE			2 222,15	0,39	3 074,84	0,64	-852	-27,71
607112 ACHATS SAGE DSU			7 144,02	1,27	8 834,68	1,84	-1 690	-19,12
607113 REABONNEMENT SAGE			76 090,14	13,51	62 984,90	13,09	13 106	20,81
607120 ACHATS LICENCES DEL SAGE					508,80	0,11	-509	-100,00
607200 ACHAT TECK			1 049,53	0,19	565,10	0,12	484	85,96
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-57,83	0,00			-57	N/S
603220 VAR STOCK MATIERES CONSOMMABLES			-57,83	0,00			-57	N/S
Autres achats et charges externes			181 780,07	32,28	175 122,25	36,41	6 658	3,90
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE			3 434,40	0,61	17 550,00	3,65	-14 116	-80,42
604100 ACHATS HEXAWIN SERVEUR			12 876,00	2,29	12 903,00	2,68	-27	-0,20
604200 ACHATS INTERSA			11 855,05	2,11	10 622,77	2,21	1 233	11,61
606150 CARBURANT AUDI			2 863,20	0,51	2 190,62	0,46	673	30,73
606153 CARBURANT CAPTUR			451,83	0,09	281,62	0,06	170	60,56
606155 CARBURANT POLO			478,00	0,09			478	N/S
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT			2 264,70	0,40	1 350,22	0,28	914	67,70
606301 ACHAT PETIT MOBILIER			856,81	0,15	559,36	0,12	299	53,49
606303 ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE BUREAU			1 534,75	0,27	1 346,90	0,28	188	13,97
606304 ACHAT MATERIEL TELEPHONIE			2 036,28	0,36	824,16	0,17	1 212	147,09

Sas 3C EXPERTS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
606305 ADOBE ABONNEMENT	283,66	0,05	263,91	0,05	20	7,60
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	924,13	0,16	387,47	0,08	537	138,76
606402 ACHAT TONER	2 127,70	0,38	1 627,40	0,34	500	30,73
606403 TONER ABT MENSUEL	113,97	0,02	70,17	0,01	43	61,43
606404 TONER HP			512,41	0,11	-512	-100,00
608500 PORT ET FRAIS ANNEXES REFAC	30,99	0,01	45,00	0,01	-15	-33,32
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	6 827,97	1,21	2 302,46	0,48	4 525	196,57
611201 HEBERGEMENT	46,50	0,01	176,43	0,04	-130	-73,85
612100 CREDIT BAIL ROC	6 655,92	1,18	6 655,92	1,38	0,00	0,00
612120 CREDIT BAIL CAPTUR	2 738,88	0,49	4 108,32	0,85	-1 370	-33,34
612130 CREDIT BAIL AUDI	7 020,42	1,25	5 677,38	1,18	1 343	23,66
612140 CREDIT BAIL POLO	1 814,18	0,32			1 814	N/S
612200 CREDIT-BAIL INFORMATIQUE	4 735,47	0,84	3 264,00	0,68	1 471	45,07
612201 CREDIT BAIL GRENCCKE	1 818,60	0,32	1 818,60	0,38	0,00	0,00
612202 CREDIT BAIL INFORMATIQUE 2			2 519,88	0,52	-2 519	-100,00
612203 CREDIT BAIL MAT TELEPHONIQUE	593,60	0,11			593	N/S
613200 LOYER 3C INVEST	31 527,29	5,50	30 985,86	6,34	542	1,75
613502 BAGDE ASF CARTE AXEANE	48,40	0,01	52,80	0,01	-4	-7,68
613505 ABONNEMENT INTER SA	3 209,19	0,57	4 711,82	0,98	-1 502	-31,87
613506 LOCATION SERVEUR	8 584,00	1,52	8 224,00	1,71	360	4,38
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 883,91	0,33	2 176,75	0,45	-293	-13,46
614100 CHARGES TAXES FONCIERES	8 759,12	1,56	2 342,73	0,49	6 417	274,00
615400 ENTRETIEN LOCAUX	3 780,02	0,67	1 717,38	0,36	2 063	120,15
615401 EXTENSION GARANTIE	116,73	0,02			116	N/S
615403 ENTRETIEN LOCAUX MENAGE	2 180,43	0,39	2 005,90	0,42	175	8,73
615510 ENTRETIEN AUDI	506,22	0,09			506	N/S
615520 ENTRETIEN AUDI	716,44	0,13	1 125,20	0,23	-409	-56,35
615522 ENTRETIEN CAPTUR	868,70	0,15	1 073,18	0,22	-205	-19,10
615600 MAINTENANCE	2 249,58	0,40	2 336,76	0,49	-87	-3,71
615610 MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 585,81	0,28	2 868,00	0,60	-1 283	-44,73
615620 ABONNEMENT OFFICE	1 024,10	0,18	957,60	0,20	67	7,00
615622 MAINTENANCE LUCAS	607,24	0,11			607	N/S
616100 ASSUR MULTIRISQUES	3 611,33	0,64	4 457,62	0,93	-846	-19,37
616101 ASSURANCES PRET	89,64	0,02	89,64	0,02	0,00	0,00
616102 ASSURANCES BOUGUES	89,94	0,02			89	N/S
616104 ASSURANCE FLOTTE	3 394,72	0,60	2 645,05	0,55	749	28,32
616106 ASSURANCE PGE	27,40	0,00			27	N/S
618100 DOCUMENTATION GENERALE	2 362,30	0,42	2 300,78	0,48	62	2,70
621000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			1 400,00	0,29	-1 400	-100,00
622600 HONORAIRES	1 050,00	0,19	1 009,98	0,21	41	4,06
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	56,35	0,01	55,47	0,01	1	1,82
623000 PUBLICITE PUBLICATIONS REL PUBLIQUES	1 001,65	0,18	980,97	0,20	21	2,14
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	2 396,08	0,43	1 248,59	0,26	1 148	91,99
623800 POURBOIRES DONS COURANTS	100,00	0,02			100	N/S
624100 TRANSPORT SUR ACHAT	160,11	0,03			160	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			387,38	0,08	-387	-100,00
625102 FRAIS REPAS OG	2 004,76	0,36	993,92	0,21	1 011	101,81
625103 FRAIS HOTEL OG	739,34	0,13	713,27	0,15	26	3,65
625104 PARKING PEAGE OG	1 326,90	0,24	922,25	0,19	404	43,82
625105 FRAIS DIVERS OG	1 065,30	0,19	2 000,03	0,42	-935	-86,74
625200 FRAIS VEHICULE DE SERVICE	132,75	0,02			132	N/S
625301 FRAIS ANDREO	69,04	0,01			69	N/S
625302 FRAIS REPAS FA			101,81	0,02	-101	-100,00
625401 FRAIS KILOMETRIQUE PL	32,46	0,01			32	N/S
625402 FRAIS DE REPAS CF			58,50	0,01	-58	-100,00
625403 FRAIS HOTEL PL	424,91	0,08	115,23	0,02	309	268,70
625404 FRAIS PEAGE PARKING PL	157,00	0,03			157	N/S
625405 FRAIS DIVERS CF			178,00	0,04	-178	-100,00
625602 FRAIS REPAS MA	63,10	0,01			63	N/S
625603 FRAIS HOTEL MA	348,60	0,06			348	N/S

Sas 3C EXPERTS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
625604 FRAIS DE PEAGE PARKING MA	74,22		74	N/S
625700 RECEPTIONS		1 034,70	-1 034	-100,00
625710 FRAIS INVITATION CLIENTS	3 212,66	2 196,40	1 016	46,27
625720 ACHATS BOISSONS	1 252,10	827,52	425	51,39
625730 RECEPTION JPO		497,48	-497	-100,00
626000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	548,49	619,83	-71	-11,46
626100 PORTABLE OLIVIA	511,56	496,61	15	3,02
626200 PORTABLE BUREAU	765,47	549,15	216	39,34
626300 PORTABLE SERVICE DEMAT	481,48	465,85	16	3,44
626450 PORTABLE FA	293,86	311,65	-18	-5,78
626500 LIGNE FT PRINCIPALE	1 949,61	2 202,34	-253	-11,48
626520 INTERNET		399,17	-399	-100,00
626521 SERVICE GOGGLE	667,38	477,52	190	39,83
626700 SERVICE GANDDI 3CC	175,20	194,90	-19	-9,78
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 223,67	4 772,20	451	9,45
627001 FRAIS BANCAIRES AMEX	519,11		519	N/S
627002 FRAIS BANCAIRES HSBC	3 369,39	2 750,46	619	22,51
628000 COTISATIONS SYNDICATS		32,00	-32	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	6 201,74	5 690,10	511	8,98
631200 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE	1 363,67	8,50	1 355	N/S
631300 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	1 263,31	919,55	344	37,43
635110 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE	2 041,00	2 905,83	-864	-29,73
635140 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	1 344,00	1 856,22	-512	-27,58
635400 635400	189,76		189	N/S
Salaires et traitements	222 939,75	173 645,02	49 294	28,39
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	218 634,07	167 198,64	51 436	30,76
641200 PERS CONGES PAYES	3 245,00	369,90	2 876	779,40
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	812,00	4 473,00	-3 661	-81,84
641410 CHOMAGE PARTIEL	248,68	1 603,48	-1 355	-84,52
Charges sociales	70 919,79	56 617,01	14 302	25,26
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	38 012,61	30 309,00	7 703	25,41
645200 CHARGES SUR CP	-1 430,23	106,21	-1 536	N/S
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	12 536,26	9 225,87	3 311	35,99
645350 PREVOYANCE NON CADRE	395,57	273,30	122	44,69
645360 PREVOYANCE CADRE	2 008,91	1 591,85	417	26,21
645370 MUTUELLE NON CADRE	1 993,66	1 368,24	625	45,69
645380 MUTUELLE CADRE	5 199,60	4 957,80	242	4,88
645400 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC	6 315,52	4 600,54	1 715	37,28
645800 PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX	745,12	368,27	377	102,45
645830 BON CADEAU SALARIE	2 365,00	1 755,00	630	35,90
648100 FPC SAGE	2 757,77	2 060,93	697	33,83
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 455,93	10 623,83	-3 168	-29,81
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	7 455,93	10 623,83	-3 168	-29,81
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	1 560,40	2 553,46	-993	-38,89
651100 REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS	1 542,58	2 544,47	-1 002	-39,39
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	17,82	8,99	9	112,50
Total des charges d'exploitation (II)	577 305,69	500 219,99	77 086	15,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 853,77	-12 778,72	23 631	184,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				

Sas 3C EXPERTS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 984,48	303,12	1 681	554,79
661160 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	202,31	303,12	-101	-33,32
661600 INTERETS BANCAIRES	1 782,17		1 782	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	1 984,48	303,12	1 681	554,79
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 984,48	-303,12	-1 681	-554,78
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 869,29	-13 081,84	21 950	167,80
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33,32	130,00	-97	-74,61
771100 DEBITS ET PENALITES RECUS	33,32	130,00	-97	-74,61
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	33,32	130,00	-97	-74,61
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 520,00		1 520	N/S
672000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 520,00		1 520	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 520,00		1 520	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 486,68	130,00	-1 616	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	841,25		841	N/S
695000 IS	841,25		841	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	588 192,78	487 571,27	100 621	20,64
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	581 651,42	500 523,11	81 128	16,21
RÉSULTAT NET	6 541,36	-12 951,84	19 492	150,51
	Bénéfice	Perte		
Dont Crédit-bail mobilier	7 147,67	7 602,48	-455	-5,98
612200 CREDIT-BAIL INFORMATIQUE	4 735,47	3 264,00	1 471	45,07
612201 CREDIT BAIL GRECKE	1 818,60	1 818,60	0,00	0,00
612202 CREDIT BAIL INFORMATIQUE 2		2 519,88	-2 519	-100,00
612203 CREDIT BAIL MAT TELEPHONIQUE	593,60		593	N/S
Dont Crédit-bail immobilier				

Sas 3C EXPERTS

Soldes Intermédiaires de gestion

Soldes Intermédiaires de gestion

Sas 3C EXPERTS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/07/2020 au 30/06/2021 (12 mois)		du 01/07/2019 au 30/06/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Ventes de marchandises	180 235	32,01	141 079	29,33	39 156	27,75
<i>Ventes de marchandises</i>	180 235	32,01	141 079	29,33	39 156	27,75
Production vendue	37 082	6,59	52 455	10,91	-15 373	-29,30
Prestations de services	345 373	61,34	286 421	59,55	58 952	20,58
Produits des activités annexes	373	0,07	1 040	0,22	-667	-64,12
Production stockée						
Production immobilisée						
<i>Production</i>	382 829	67,99	339 915	70,67	42 914	12,62
<i>Production de l'exercice</i>	563 063	100,00	480 994	100,00	82 069	17,06
Achats de marchandises	79 760	14,17	75 968	15,79	3 792	4,99
Variation de stock de marchandises						
<i>Consommation de marchandises</i>	79 760	14,17	75 968	15,79	3 792	4,99
Achats de Matières premières & autres approvisionnements						
Variation de stock de matières premières	-58	-0,00			-58	N/S
<i>Consommation de matières premières</i>	-58	0,00			-58	N/S
Sous traitance directe	28 165	5,00	41 076	8,54	-12 911	-31,42
<i>Marge brute</i>	455 196	80,84	363 950	75,67	91 246	25,07
Matières consommables	13 968	2,48	9 459	1,97	4 509	47,67
Services extérieurs	101 474	18,02	96 594	20,08	4 880	5,05
Autres Services extérieurs	22 042	3,91	21 911	4,56	131	0,60
<i>Total</i>	137 484	24,42	127 964	26,60	9 520	7,44
<i>Valeur ajoutée produite</i>	317 712	56,43	235 986	49,06	81 726	34,63
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	6 202	1,10	5 690	1,18	512	9,00
Salaires et traitements	222 940	39,59	173 645	36,10	49 295	28,39
Charges sociales	70 920	12,60	56 617	11,77	14 303	25,26
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	17 651	3,13	34	0,01	17 617	N/S
Reprises / charges - transfert	2 209	0,39	352	0,07	1 857	527,56
Autres produits	11	0,00	12	0,00	-1	-8,32
Amortissements et provisions	7 456	1,32	10 624	2,21	-3 168	-29,81
Autres charges	1 560	0,20	2 553	0,50	993	-38,09
<i>Total</i>	-6 797	-1,20	-12 813	-2,65	6 016	46,95
<i>Résultat d'exploitation</i>	10 854	1,93	-12 779	-2,65	23 633	184,94
Opérations en commun						
Produits financiers	1 984	0,35	303	0,06	1 681	554,79
Charges financières	-1 984	-0,34	-303	-0,05	-1 681	-554,78
<i>Résultat financier</i>	8 869	1,58	-13 082	-2,71	21 951	167,80
Produits exceptionnels	33	0,01	130	0,03	-97	-74,61
Charges exceptionnelles	1 520	0,27			1 520	N/S
<i>Résultat exceptionnel</i>	-1 487	-0,25	130	0,03	-1 617	N/S
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	841	0,15			841	N/S
<i>Résultat de l'exercice</i>	6 541	1,16	-12 952	-2,68	19 493	150,50

Sas 3C EXPERTS

Annexes

Annexes

Sas 3C EXPERTS**ANNEXE**

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 361 154,27 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 6 541,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/08/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Sas 3C EXPERTS**ANNEXE**

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 72 983 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 770			6 770
Immobilisations corporelles	50 072	11 656	515	61 213
Immobilisations financières	5 000			5 000
TOTAL	61 842	11 656	515	72 983

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 40 234 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 659	111		6 770
Immobilisations corporelles	26 634	7 345	515	33 464
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	33 293	7 456	515	40 234

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	6 770	6 770	0	5 ans
Agencements aménag mat outillage	33 210	14 617	18 593	10 ans
Matériel de transport	189	51	137	1 ans
Mat.bureau & informatique	21 579	16 091	5 488	3 ans
Mobilier	6 237	2 705	3 531	5 ans
TOTAL	67 983	40 234	27 749	

3.2 - Etat des créances = 333 405 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 000		5 000
Actif circulant & charges d'avance	328 405	328 405	
TOTAL	333 405	328 405	5 000

Sas 3C EXPERTS**ANNEXE**

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 179 070 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	178 217
Autres créances	853
Disponibilités	
TOTAL	179 070

3.4 - Charges constatées d'avance = 59 671 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Sas 3C EXPERTS**ANNEXE**

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 15 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	150	100,00	15 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	150	100,00	15 000

4.2 - Etat des dettes = 313 749 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	69 118	26 289	42 829	
Dettes financières diverses	9 500	9 500		
Fournisseurs	40 789	40 789		
Dettes fiscales & sociales	91 507	91 507		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 366	3 366		
Produits constatés d'avance	99 468	99 468		
TOTAL	313 749	270 920	42 829	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 27 398 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 366
Dettes fiscales & sociales	24 032
Autres dettes	
TOTAL	27 398

4.4 - Produits constatés d'avance = 99 468 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Sas 3C EXPERTS**ANNEXE**

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 563 063 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	180 235	32,01 %
Production de travaux	37 082	6,59 %
Prestations de services	345 373	61,34 %
Produits des activités annexes	373	0,07 %
TOTAL	563 063	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 841 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	10 854		10 854
Résultat financier	-1 984		-1 984
Résultat exceptionnel	-1 487		-1 487
Participation des salariés			
TOTAL	7 383	841	6 541

Sas 3C EXPERTS**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Cabinet CBM &Associés, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par Sas 3C EXPERTS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2021 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	361 154
Chiffre d'affaires hors taxes	563 063
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	6 541

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Cabinet CBM &Associés
Fait à MONTPELLIER le 30/08/2021

Sas 3C EXPERTS

Liasse fiscale 2065 - année 2021

Liasse fiscale 2065 - année 2021

Formulaire obligatoire (article 102 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>Sas 3C EXPERTS</u>				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise <u>685 Route Impériale 34670 BAILLARGUES</u>							
SIRET <u>5 0 4 5 7 3 9 7 1 0 0 0 3 3</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>							
				Exercice N clos le <u>31/08/2021</u>			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	6 770	016	6 770	
	Immobilisations corporelles *		028	61 213	030	33 464	27 749
	Immobilisations financières * (1)		040	5 000	042		5 000
	Total I (5)		044	72 983	048	40 234	32 749
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	260 091	070		260 091
		Autres * (3)	072	8 642	074		8 642
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084		086		
	Charges constatées d'avance *		092	59 671	094		59 671
	Total II		096	328 405	098		328 405
	Total général (I + II)		110	401 388	112	40 234	361 154
PASSIF				Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		15 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		1 500	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		132	
	Report à nouveau			134		24 364	
	Résultat de l'exercice			136		6 541	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		47 405	
	Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		69 118	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		40 789	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	9 500	172	104 374
	Produits constatés d'avance			174		99 468	
Total III			176		313 749		
Total général (I + II + III)			180		361 154		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	198	11 656	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	194		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 du Code de Commerce)		Désignation de l'entreprise : Sas 3C EXPERTS		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
				Exercice N clos le : 31/08/2021	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	180 235
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
		Services *		217	382 829
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
	Production immobilisée *				
	Subventions d'exploitations reçues				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	588 159
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				
	Variation de stocks (marchandises) *				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 7 148 – immobiliser :)			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE : 2 041)			
	Rémunérations du personnel *				
	Charges sociales (cf. renvoi 389)				
	Dotations aux amortissements *				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		261
Total des charges d'exploitation (II)				264	577 306
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	10 854
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	
Produits exceptionnels (IV)					
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) : 347 ; (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) : 348)			
Impôt sur les bénéfices *		(VII)		306 841	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	6 541
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 541
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 544
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cotes-cts d'associés	247	départs de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	6 780
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 219 sexies D))		249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRI (44. terdecies)	127	ZIR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexies)	992	Zone de développement prioritaire (44. quinquies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Deduction exceptionnelle (Art 39. A-1)	633	Deduction exceptionnelle (Art 39. A-2)	643	
	Deduction exceptionnelle (Art 39. A-3)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39. A-4)	647	
Deduction exceptionnelle (Art 39. A-5)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39. A-6)	641		
Deduction exceptionnelle (Art 39. A-7)	990	Deduction exceptionnelle (Art 39. A-8)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables *				7 508	dont imputés sur le résultat :
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
				370	7 998

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : Sas 3C EXPERTS										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	6 770	412		414		416	6 770				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	30 518	442	2 691	444		446	33 210				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	189	464		466	189				
	Autres immobilisations corporelles	470	19 554	472	8 776	474	515	476	27 815				
	Immobilisations financières	480	5 000	482		484		486	5 000				
TOTAL		490	61 842	492	11 656	494	515	496	72 983				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	6 659	502	111	504		506		508	6 770		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		518			
	Constructions	520		522		524		526		528			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	10 589	532	4 028	534		536		538	14 617		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		548			
	Matériel de transport	550		552	51	554		556		558	51		
	Autres immobilisations corporelles	560	16 045	562	3 266	564	515	566	18 796				
	TOTAL	570	33 293	572	7 456	574	515	576	40 234				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
		MATERIEL INFO											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Coût terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1	515	515											
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	515	580	515	582		584	586	588	590	592	594	
		Plus-values taxable à 19 % (1)		579			Régularisations	591	593	594	595		
TOTAL								596	598	599	600		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts comptables Janvier 2021

DGFIP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 392 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : Sas 3C EXPERTS						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-D-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	7 508	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-A-2 du CGI)		982 bis		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983	7 508				
Déficits reportables		984	(0)				
Déficits de l'exercice		985					
Total des déficits restant à reporter		986	(0)				
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI						325	
dont cotisations facultatives Madelin						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires (hors CSG et CRDS)						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	101 739
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	46 189
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOF-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise:Sas 3C EXPERTS.....

Néant ☐ *

Exercice ouvert le:01/07/2020 et clos le:30/06/2021

Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	7,00
Dont apprentis	657	1,00
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	563 064
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	2 209
TOTAL 1	106	565 273

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	11
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	58
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	69

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	128 639
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	70 901
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	1 560
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	201 100

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	364 242
-----------------------------	-------------------------------	-----	---------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	364 242
--	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	/ / 160 / /
Date de cessation		/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
art. 29 de l'ann. III au C.G.A.(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30062021

SIREN

5 0 4 6 7 3 9 7 1

Dénomination de l'entreprise

Sas 3C EXPERTS

Adresse (voie)

685 Route Impériale

Code postal

34670

Ville

BAILLARGUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays	

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays	

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays	

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
	GUILLENAUT			100,00	150
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30062021

SIREN

5 0 4 6 7 3 9 7 1

Dénomination de l'entreprise

Sas 3C EXPERTS

Adresse (voie)

685 Route Impériale

Code postal

34670

Ville

BAILLARGUES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2021 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Touche à date de service	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01/07/2020 et clos le 30/06/2021		Régime simplifié d'imposition ☒ X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: 338 3C EXPERTS 685 Route Impériale 34670 BAILLARGUES		Adresse du siège social: SIRET 5 0 4 6 7 3 9 7 1 0 0 0 3 3 Mtl: olivia@3cexperts.fr	
Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Conseil en systèmes et logiciels informatiques	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 28% Déficit	
Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 15 % 7 298	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérés (art. 238 quinquies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater V ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
Nom / Adresse N°			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe Nom / Adresse N°			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERTS			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SARL CABINET CBM & ASSOCIES 78 Allée John Napier 34000 MONTPELLIER OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Ttl: Ttl: Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 30/08/2021 Lieu: BAILLARGUES	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président OLIVIA GUILLEMAUT	
Signature:			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

[illegible]

2021 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
<i>(à soustraire pour les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a		
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention						
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

2021	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 07 au 30 / 06 ou au titre de l'année N Néant			
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
FOR	359		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Sas 3C EXPERTS

Liasse 2572 - Année 2021

Liasse 2572 - Année 2021



Dénomination
Adresse

IMPOT SUR LES SOCIETES
ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES
RELEVÉ DE SOLDE 2021

Sas 3C EXPERTS

685 Route Impériale 34670 BAILLARGUES

2572-SD

Art. 359 de l'annexe I3 au CGI

Le formulaire 2572 est dédié à la liquidation de l'impôt sur les sociétés et des contributions assimilées : paiement du solde ou constatation d'un excédent d'impôt. Les demandes de remboursement de crédits d'impôt doivent figurer obligatoirement sur le formulaire 2573.

NOUVEAUTES

- Suppression de la ligne relative au taux à 33 1/3 %
- Prise en compte des nouveaux crédits d'impôt pour la rénovation énergétiques des bâtiments à usage tertiaire (REB), pour les bailleurs de locaux commerciaux (BLC) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 (voir notice pour les conditions d'application).
- Suppression des crédits d'impôts en faveur des maîtres restaurateurs (MAI) et en faveur de la première accession à la propriété (PTZ) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.
- Modification du libellé du crédit d'impôt en faveur des spectacles vivants (CSV) pour prise en compte du nouveau crédit en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques.

SIREN 5 0 4 6 7 3 9 7 1 Exercice social du 01/07/20 au : 30/06/21

I - IS Brut		Base	Taux	Montant
I-A Impôt sur les Sociétés dû au titre de l'exercice				
I-A01	Impôt sur les sociétés (au taux normal à 31 %)		31,00%	
I-A02	Impôt sur les sociétés (au taux normal à 28 %)		28,00%	
I-A03	Impôt sur les sociétés (au taux réduit)	7 998	15,00%	1 200
I-A04	Impôt sur les plus-values nettes			
I-A05	Autre impôt à taux particulier			
I-A06				
Total IS Brut				15 1 200

II - Créances

II-A - Créances non reportables et non restituables

IMPORTANT : Les montants des créances du II-A doivent être portés pour le montant total.

II-A01	Crédits d'impôts sur valeurs mobilières imputable sur l'IS	16
II-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières imputables sur l'IS	17
II-A03	VEL - Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	18
II-A04	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus	44
II-A05		
Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04)		
II-A06	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables dans la limite de l'impôt dû (II-A05 - II-A06)	1 200

II-B - Créances reportables (au titre de l'exercice pour le montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs)

IMPORTANT : Les montants des créances du II-B doivent être portés pour le montant total. Celui des années antérieures ne doit comporter que le solde restant à imputer.

Créances reportables et non restituables

II-B01	MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat au titre de N (dont UE ou EEE)	40	35
II-B02	MEC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)		

Créances reportables et restituables

II-B03	CIC - Crédit d'impôt compétitivité emploi - Année N (montant du préfinancement)	65	64
II-B04	CIC - Uniquement exercices > 12 mois - Année N-1 (montant du préfinancement)		
II-B05	CIC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)		
II-B06	COR - Crédit d'impôt pour investissement en CORSE au titre N		33
II-B07	GOR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-10 à N-1)		
II-B08	RAD - Report en arrière de déficits au titre de N		34
II-B09	RAD - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)		
II-B10	CIR - Crédit impôt recherche au titre de N		31
II-B11	CIR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)		
II-B12	Nouvelles créances non répertoriées de N		50
II-B13	Type de créance portée dans la ligne II-B11		
II-B14	Sous total (total II-B01 à II-B12, sauf la ligne II-B08 et moins les données préfinancement dans la limite de la créance définitive)		
II-B15	IS dû après imputation des créances reportables dans la limite de l'impôt dû (II-A05 - II-B14)		1 200

II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice

IMPORTANT : Les montants des créances du II-C doivent être portés pour le montant total.

II-C01	FOR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	22	359
II-C02	RAC - Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	23	
II-C03	FAM - Crédit d'impôt famille	24	
II-C04	CIN - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques	25	
II-C05	BIO - Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	45	
II-C06	PHO - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	48	
II-C07	AUD - Crédit d'impôt pour dépense de productions d'œuvres audiovisuelles	53	
II-C08	ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	56	
II-C09	CJV - Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	58	
II-C10	CPE - Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	60	
II-C11	CCI - Crédit d'impôt cinéma international	61	
II-C12	PTR - Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ*	62	

II-C13	CIO - Crédit d'impôt outre mer Productif	(montant du préfinancement	67	63
II-C14	COL - Crédit d'impôt outre mer Logement	(montant du préfinancement	68	66
II-C15	CSV - Crédit d'impôt spectacle vivant ou en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques			70
II-C16	REB - Crédit d'impôt rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire			87
II-C17	BLC - Crédit d'impôt bailleurs de locaux commerciaux			88
II-C18	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus			49
II-C19	Type de créance portée dans la ligne II-C18			
II-C20	Sous total (total des lignes II-C01 à II-C18 moins les données préfinancement dans la limite de la créance définitive)			359
II-C21	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (II-B14-II-C20)			841
II-D - Acompte de l'exercice				
II-D01	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus			69
II-D02	L'IS à payer (ligne II-C21 - ligne II-D01) est reporté en case 01 / L'excédent d'IS (ligne II-D01 - ligne II-C21) est reporté en case 06			
II-E - Données utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant				
II-E01	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS			38
III - Montant de la contribution sociale sur l'IS (CSB - art. 235 ter ZC)				
		Base	Taux	Montant
III-A01	Montant de la CSB sur l'IS		3,30%	36
III-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières			19
III-A03	Montant de la Contribution Sociale sur l'IS due au titre de l'exercice (Ligne III-A01 - III-A02)			
III-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus			
III-A05	Le solde de CSB à payer (Ligne III-A03 - Ligne III-A04) est reporté en Ligne 03 - L'excédent de CSB (Ligne III-A04 - Ligne III-A03) est reporté en Ligne 08			
IV - Montant de la contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL)				
				Montant
IV-A01	Montant du chiffre d'affaire soumis à la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs			
IV-A02	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Locatifs (Ligne IV-A01 x 2,5 %)			37
IV-A03	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus			
IV-A04	Le solde de CRL à payer (Ligne IV-A02 - Ligne IV-A03) est reporté en Ligne 04 - L'excédent de CRL (Ligne IV-A03 - Ligne IV-A02) est reporté en Ligne 09			
RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES				
		Montant restant à payer		Excédents constatés
Impôt sur les Sociétés	01	841	06	
Contribution Sociale	03		08	
Contribution sur les Revenus Locatifs	04		09	
Totaux	05	841	10	
Montant à payer (case 05 - case 10) 11 841				
ou montant total de l'excédent (case 10 - case 05) 12				
Utilisation des excédents d'IS et des contributions assimilées				
Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant 13				
Demande d'imputation sur échéance future IEF (Impôts ou taxe réglé par cette modalité)				
Contribution visée	Date limite de paiement	Montant à imputer		
(Vous pouvez choisir une imputation sur les taxes et impôts suivants : TVA, TS, TVS, FPC, PEEC, TA)				
Remboursement d'excédent de versement demandé (case 12 - case 13 - Montant à imputer IEF) 14				
Votre service des impôts vous informera des autres données (rejet ou admission) à votre demande d'imputation. Si elle est acceptée, votre échéance de paiement sera réduite de la somme que vous avez indiquée.				
PAIEMENT, DATE ET SIGNATURE DU REDEVABLE				
Date : 30/08/2021	Téléphone	Le télépaiement est obligatoire quel que soit le chiffre d'affaires de votre entreprise. Une pénalité de 0,2% sera appliquée (article 1738 du CGI)		
Chèque	Télépaiement			
Virement				
Paiement du relevé de solde par « Imputation ». Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une autre taxe pour acquitter le montant d'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous (TVA, TS, TVS).				
Contribution visée	Date limite de paiement	Montant à payer après imputation 841		
Montant à imputer				
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION				
Somme :	Date :	N° d'opération :	Date de réception :	
Les dispositions de l'article 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-601 du 6 août 2004 garantissant les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.				

Sas 3C EXPERTS

Liasse 1330 CVAE

Liasse 1330 CVAE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES



1330-CVAE-SD

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 novies du code général des impôts)

Dénomination	Sas 3C EXPERTS
Adresse	6 8 5 Route Impériale
Code postal	3 4 6 7 0
Ville	BAILLARGUES

LA DECLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPERATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DEPOT DEMATERIALISE
Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET	5 0 4 6 7 3 9 7 1 0 0 0 3 3
Période de référence	0 1 / 0 7 / 2 0 2 0 3 0 / 0 6 / 2 0 2 1
Date de cessation	WW / 2 0

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	364 242	case J2 du 2033-E-SD, case 117 du 2035-E-SD case 5A du 2059-E-SD ou case D72 du 2072-E-SD
----------------	----	---------	--

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Chiffre d'affaire de référence	A3	565 273	à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD
--------------------------------	----	---------	---

Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6		à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD
---	----	--	---

A BAILLARGUES

DATE 30/08/2021

SIGNATURE

OLIVIA GUILLEMAUT

Président

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

SIREN	5	0	4	6	7	3	9	7	1
-------	---	---	---	---	---	---	---	---	---

PAGE	1		/	1	
------	---	--	---	---	--

III. REPARTITION DES SALAIRES

A. Liste des établissements de l'entreprise

[illegible]

SIREN	5	0	4	6	7	3	9	7	1
-------	---	---	---	---	---	---	---	---	---

PAGE	1		/	1	
------	---	--	---	---	--

B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés plus de trois mois hors de l'entreprise (1)

[illegible]

SAGE Experts-complètes Janvier 2021

(1) Salariés sur des chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise, etc..
(2) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.

Sas 3C EXPERTS

Liasse 1329 CVAE

Liasse 1329 CVAE

COTISATION SUR LA VALEUR
AJOUTEE DES ENTREPRISES

N° 1329-DEF

2020

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LIQUIDATION
ET DE REGULARISATION

Service compétent où doit être adressée la déclaration :

SIE LUNEL
136 avenue des Abrivados
34404 LUNEL

Nom et adresse de l'établissement :

Sas 3C EXPERTS
685 Route Impériale

34670 BAILLARGUES

SIE	3400801
Code service	651
RIB	
N° d'identification de l'établissement principal (SIRET)	50467397100033
Adresse de l'établissement principal	
N° FRP - Clé	3400801
Date limite de paiement	03/05/2022

PAIEMENT OU EXCEDENT			
27	CVAE DUE	Y 257	(Ligne 25 - ligne 26)
OU			
28	EXCEDENT DE VERSEMENT	Z	(Ligne 26 - ligne 25)
Remboursement d'excédent de versement demandé : ☐			
Joindre un RIB s'il s'agit d'une première demande de remboursement ou en cas de changement de compte			
PAIEMENT, DATE, SIGNATURE		RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Date : 30/08/2021	Signature : OLIVIA GUILLENAUT	Somme :	Date :
Téléphone :			N° d'opération :
Adresse électronique : olivia@3cexperts.fr			Cachet du service
CADRE RESERVE A LA CORRESPONDANCE			

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

DONNEES DE CHIFFRE D'AFFAIRES	
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
01	Montant du CA de la période de référence : A1 565 273
02	Montant du CA réel si la période de référence est différente de 12 mois : A2
03	Montant du CA de référence du groupe : A3
CALCUL DU POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE CORRESPONDANTE	
Le pourcentage à calculer et à porter dans la case B varie selon le montant du chiffre d'affaires, mentionné aux cadres A1 et A3 conformément au barème suivant :	
Si le montant de votre CA est :	Alors, le taux à porter cadre B sera calculé comme suit :
< 500 000 €	0
500 000 € ≤ CA ≤ 3 000 000 €	$\frac{[0,5 \times (CA - 500\,000)]}{2\,500\,000}$
3 000 000 € < CA ≤ 10 000 000 €	$\frac{[0,9 \times (CA - 3\,000\,000)]}{7\,000\,000} + 0,5$
10 000 000 € < CA ≤ 50 000 000 €	$\frac{[0,1 \times (CA - 10\,000\,000)]}{40\,000\,000} + 1,4$
Supérieur à 50 000 000 €	1,50
04	B 0,01
Taux exprimé en pourcentage et arrondi au centième le plus proche	

DONNEES DE VALEUR AJOUTEE	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	
05	C 363 463
Le montant à porter dans ce cadre figure sur les imprimés 2059-E (ligne SA), 2033-E (ligne 117), 2035-E (ligne JU) et 2072-E (ligne D12).	
LIMITATION DE LA VALEUR AJOUTEE	
Pour certaines entreprises notamment à caractère financier (Cf. notice), cochez la case ci-contre D0	
06	D 452 213
• Si CA ≤ 7 600 000 €, le montant à porter dans le cadre D correspond à 80% du chiffre d'affaires porté au cadre A1 ou A2 • Si CA > 7 600 000 €, le montant à porter dans le cadre D correspond à 85% du chiffre d'affaires porté au cadre A1 ou A2	
MONTANT DE LA CVAE BRUTE	
Le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée à porter dans la case E est obtenue par le calcul suivant :	
• Si C ≤ D, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à C multiplié par B • Si C > D, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à D multiplié par B	
Si vous avez coché la case D0 ci-dessus, le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à C multiplié par B	
07	E 36

CALCUL DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE		
CALCUL DE LA COTISATION AVANT REDUCTION		
MONTANT DU CA (cadre A1)	CADRE E	MONTANT A REPORTER CADRE F
CA < 2 000 000 €	E ≤ 1000 €	0 €
	E > 1000 €	(E - 1000 €)
CA ≥ 2 000 000 €	TOUT MONTANT	E
08 Cotisation avant réduction	F	
MINORATION		
09 Exonérations	G	
10 Réduction supplémentaire	H	
CVAE		
11 CVAE due (F - G - H) ou cotisation minimum (Cf. notice)	I1	250
12 Acomptes de CVAE versés	I2	
13 Solde de CVAE à payer (I1 - I2)	I3	250
14 Excédent de CVAE constaté (I2 - I1)	I4	
TAXE ADDITIONNELLE		
Si vous êtes exonéré du paiement de la taxe additionnelle (Cf. notice), cochez la case ci-contre :		J0 ☐
15 Taxe additionnelle due (si J0 n'est pas cochée J1 = I1 x 1,73 %)	J1	4
16 Acomptes de taxe additionnelle versés	J2	
17 Solde de taxe additionnelle à payer (J1 - J2)	J3	4
18 Excédent de taxe additionnelle constaté (J2 - J1)	J4	
CADRE RESERVE		
19	K	☒ K0
FRAIS DE GESTION		
20 Frais de gestion dus (1 % de I1 + J1)	L1	3
21 Acomptes de frais de gestion versés	L2	
22 Solde des frais de gestion à payer (L1 - L2)	L3	3
23 Excédent de frais de gestion constaté (L2 - L1)	L4	
RECAPITULATIF		
24 Total des acomptes versés (I2 + J2 + L2)	M	
25 TOTAL A PAYER (I3 + J3 + L3)	N	257
26 TOTAL DES EXCEDENTS (I4 + J4 + L4)	O	

3C EXPERTS

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 15 000 euros

Siège social : 685 Route Impériale

34670 BAILLARGUES

R.C.S. MONTPELLIER 504 673 971

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 AOUT 2021

Le 31 AOUT 2021

À 17 heures 00.

Au siège social, à BAILLARGUES (34), 685 Route impériale

Les associés de la société à responsabilité limitée 3C EXPERTS au capital de :

- 15 000 euros.

Est présente :

- ❖ Melle Olivia GUILLEMAUT
Propriétaire de 150 parts sociales

TOTAL : 150 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Mme Olivia GUILLEMAUT, préside la réunion en sa qualité de présidente.

La Présidente rappelle que les associés sont réunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la présidente,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Approbation des comptes de l'exercice clos.
- Quitus à la gérance.
- Affectation du résultat.

Les documents suivants sont mis à disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Première résolution :

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente relatif à l'exercice clos le 30 juin 2021 sur les comptes de cet exercice, approuve ces comptes, tels qu'ils ont été présentés et se soldant par bénéfice de 6 541 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la présidente.

- Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. Un bénéfice de 6 541 euros affecté comme suit :

- Report à nouveau créateur pour un montant de : 6 541 €

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

- Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

- Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Clôture :

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

Le présent procès-verbal a été signé après lecture par tous les associés présents ou par leurs mandataires.

Signature :

Mme O. GUILLEMAUT
Associée

3C EXPERTS SASU
685 Route Impériale - 34670 BAILLARGUES
Tél : 04.67.15.15.01
Siret : 504 673 971 00033
www.3cexperts.fr